



HAL
open science

Les programmes communautaires d'aide à l'agriculture et au développement local dans les campagnes des nouveaux Länder allemands : le cas du Land de Mecklembourg-Poméranie

Guillaume Lacquement

► To cite this version:

Guillaume Lacquement. Les programmes communautaires d'aide à l'agriculture et au développement local dans les campagnes des nouveaux Länder allemands : le cas du Land de Mecklembourg-Poméranie. INRA Editions. Hélène Delorme, Daniel Perraud (éds), L'Europe verte, les acteurs régionaux des politiques communautaires agricoles et rurales, actes du Séminaire PACREGIO, 23 octobre 1998, p. 257-282., 2000. hal-02459644

HAL Id: hal-02459644

<https://univ-perp.hal.science/hal-02459644>

Submitted on 29 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les programmes communautaires d'aide à l'agriculture et au développement local dans les campagnes des nouveaux Länder allemands : le cas du Land de Mecklembourg-Poméranie

G. LACQUEMENT

Maître de Conférences, Département de Géographie de l'Université de Perpignan, membre de l'UMR 5045 du CNRS "Mutations des territoires en Europe", Université Paul Valéry-Montpellier III et Université de Perpignan.

La mise en œuvre de la politique régionale européenne dans les nouveaux Länder de l'Allemagne réunifiée pose la question de l'intégration à l'espace communautaire de territoires marqués par une dynamique récente de transition à l'économie de marché. En effet, l'unification allemande a introduit dans l'ex-RDA un double processus de désétatisation et de privatisation des structures et du fonctionnement de l'économie socialiste. La politique économique et monétaire du gouvernement fédéral a imposé le démantèlement accéléré des institutions et des mécanismes de la planification économique, pour promouvoir une politique immédiate de privatisation des unités de production dans le cadre de mesures rigoureuses de stabilisation macroéconomique. Dans les campagnes, l'introduction de l'économie de marché s'est traduite par l'abolition du contrôle d'Etat sur les exploitations agricoles, mais aussi par la suppression du double système de prix, qui permettait de fixer des niveaux rémunérateurs à la production et prévoyait des subventions sur les produits de consommation. L'adaptation au marché a entraîné les unités de production dans un processus récessif de décapitalisation, à un moment où elles ont dû appliquer les mesures de réforme structurelle imposées par le gouvernement fédéral. Le démantèlement du collectivisme agraire a mis fin à l'appropriation sociale des moyens de production, en transférant les droits de propriété sur la terre et le capital d'exploitation à des opérateurs privés. Il a conduit à la disparition des fermes d'Etat et à la restructuration des coopératives de production agricole, dans l'intention de favoriser la renaissance des exploitations familiales indépendantes.

La violence de cette thérapie de choc et les difficultés propres au processus encore inachevé de transition sont à l'origine de la formation de zones de récession économique dans la partie orientale de l'Allemagne, et donc sur les marges de l'Union européenne, dans la mesure où les nouveaux Länder allemands font partie intégrante de l'espace communautaire depuis l'entrée en vigueur du Traité de Réunification¹. La vulnérabilité des espaces ruraux à la dynamique de transformation de l'économie agricole a justifié l'intervention des instances de décision communautaires pour adopter et mettre en œuvre un programme d'aide à la restructuration de l'agriculture et au développement local. Les nouveaux Länder ont tout d'abord bénéficié à partir de 1990 d'un " régime spécial ", dans le cadre

¹ Décision de la réunion extraordinaire du Conseil Européen à Dublin du 28 juin 1990. Cf. Commission des Communautés Européennes : *La Communauté Européenne et l'unification allemande*, Bulletin des Communautés Européennes, supplément 4/90, pp. 9-16.

duquel les autorités allemandes ont pu aménager les dispositions de la Politique agricole commune et de sa réforme, et ont délimité les zones éligibles aux compensations versées aux régions de montagne et aux régions défavorisées. Ensuite, pour la période 1994-1999, les nouveaux Länder relèvent entièrement des régions de l'objectif n° 1 “ Développement et adaptation structurelle des régions en retard de développement ”². Dans le cas du Land de Mecklembourg-Poméranie, la politique des fonds structurels s'applique à des régions parmi les plus pauvres et les plus rurales de la partie orientale de la nouvelle Allemagne.

Dans son intention de corriger les déséquilibres de développement en agissant sur les facteurs socio-économiques qui les perpétuent, la politique régionale de l'Union européenne s'attache à conduire dans le cadre du cofinancement et du partenariat avec les autorités allemandes, un effort de rattrapage en finançant par exemple les dotations en infrastructures de base, les programmes de formation et de qualification de la main d'œuvre, les opérations de diffusion des connaissances et des savoir-faire technologiques, ou encore en créant les conditions de l'investissement privé. Plus qu'une action d'accompagnement et de rattrapage, la politique régionale de l'Union européenne s'impose comme l'un des instruments de l'introduction, dans des territoires ruraux marqués par l'héritage agraire de la collectivisation, d'un nouveau modèle de développement et d'aménagement local qui renouvelle les fonctions traditionnelles de production des activités agricoles en leur conférant des fonctions de conservation des paysages ruraux et de gestion territoriale. Traumatisées par le choc économique de la transition, les sociétés locales développent à l'égard de ce modèle exogène des stratégies originales d'appropriation et de diffusion de l'innovation. A ce titre, les territoires ruraux des nouveaux Länder allemands et ceux du Land de Mecklembourg-Poméranie en particulier forment un observatoire privilégié des modalités du transfert de modèle d'aménagement rural et de développement local dans les pays ex-socialistes, et ce dans la perspective de l'élargissement de l'Union aux pays du groupe de Visegrad et à plus long terme aux autres pays d'Europe centrale et orientale.

UN TERRITOIRE DE LA TRANSITION A L'ECONOMIE DE MARCHE

Le Land de Mecklembourg-Poméranie est l'un des territoires de la transition à l'économie de marché. Les difficultés qui accompagnent la restructuration de l'économie et qui perdurent huit ans après la Réunification justifient pleinement l'éligibilité de la région aux aides européennes. En effet, si l'on considère que les nouveaux Länder forment la périphérie de l'Allemagne, alors le Land de Mecklembourg-Poméranie forme la *périphérie de la périphérie*. La région est éloignée des centres de décision politique et des centres de développement économique et social, et ce malgré la structure fédérale du pays. En raison de sa situation géographique, de son niveau de développement et de la structure de ses activités économiques, le Land ne semble assumer qu'une fonction de réserve territoriale : réserve démographique renfermant une population au potentiel migratoire élevé, réserve d'espaces de loisirs et de récréation offerts à la consommation des populations des centres industriels et urbains du reste du pays, réserve stratégique enfin dans la recherche de solutions à l'élimination des déchets.

² PLEITGEN Horst : “ Förderung aus den Strukturfonds der Europäischen Union in den deutschen Ziel 1- und Ziel 5b-Gebieten, Förderperiode 1994-1999 ”, in *AID-Informationen für die Agrarberatung*, 3. Jahrgang, Nr. 5, Mai 1995, pp. 17-30.

« *Armenhaus Deutschlands* »³ (l'hospice de l'Allemagne)

Cette fonction de réserve territoriale visiblement subie procède sans aucun doute et en grande partie des héritages économiques et sociaux de l'histoire agraire du pays. Le Mecklembourg et la Poméranie appartiennent en effet à l'Europe des grands domaines. Dans les territoires de l'est de l'Elbe, ceux de la colonisation allemande médiévale (*Ostkolonisation*) où l'installation des paysans avait été encouragée par l'octroi de franchises et la limitation des droits féodaux, la réaction seigneuriale aux crises agraires du XIV^{ème} siècle s'est traduite par un renforcement de la tutelle de l'aristocratie foncière sur les communautés paysannes, et a abouti à l'institution d'un "second servage"⁴, c'est-à-dire à la restauration de la dépendance juridique des paysans à l'égard de leur seigneur. A l'aube des Temps modernes, la faiblesse du pouvoir princier a favorisé l'extension des droits féodaux et la constitution de grands domaines nobiliaires dont la puissance économique et sociale a été à peine entamée par les politiques de réforme et d'émancipation conduites par le royaume de Prusse à partir du XVIII^{ème} siècle. En 1820, le Mecklembourg est d'ailleurs le dernier comté de l'Empire à abolir la dépendance personnelle. En outre, malgré la concession de la liberté juridique et des droits de propriété sur la terre, le système seigneurial a conservé jusqu'à la veille de la Seconde Guerre mondiale, grâce à la souplesse de son adaptation à l'économie libérale et à la rigueur de son conservatisme social, une importance structurelle et économique qui a confiné l'exploitation paysanne dans une situation marginale. En 1933, la grande propriété couvre 54,1% des terres dans des régions où la production agricole occupe près de 50% de la population active⁵. A la veille de la Guerre, le Land de Mecklembourg⁶ est un pays de faible densité de population, de faible niveau de développement des infrastructures, de faible industrialisation : le monde des campagnes, profondément marqué par les inégalités économiques et sociales du dualisme agraire, contraste avec les îlots de prospérité qui se sont développés autour des villes de la Hanse.

Au lendemain de la capitulation, les conseillers soviétiques de la zone d'occupation orientale, puis les responsables politiques de la RDA redéfinissent, selon les principes de la complémentarité productive, la vocation économique de la région. Ils imposent la restructuration de l'économie industrielle, en resserrant la trame des unités de production autour de quelques pôles monoproducteurs, et en sectorisant cette production dans des entreprises spécialisées de grande taille : les combinats. Les chantiers navals et les industries de la pêche sont concentrés à Rostock, Wismar et Stralsund. Schwerin se voit dans l'obligation d'accueillir un complexe d'industries chimiques. Dans l'intérieur, Neubrandenburg doit développer des activités de construction de machines et de transformation des métaux⁷. Le régime socialiste de la RDA conduit d'autre part à partir de 1952, la collectivisation des terres, en contraignant la paysannerie à se regrouper dans des coopératives de production agricole, éradiquant ainsi la structure de petits et moyens paysans qui s'était formée récemment à la faveur de la confiscation et de la redistribution des terres des grands domaines, aux

³ "Über das Land senkte sich wie Nebel eine Stimmung von Stagnation und Lethargie. Mecklenburg war als Armenhaus aus dem Dreißigjährigen Krieg hervorgegangen, und dabei sollte es bleiben", ("Il s'est abattu sur le pays à la manière d'une nappe de brouillard, une atmosphère de stagnation et de léthargie. La Guerre de Trente Ans a fait du Mecklembourg un hospice, et il devait le rester"), in SCHNEIDER R. : *Kleine Geschichte des Landes Mecklenburg-Vorpommern*, Schwerin, 1993, p. 139.

⁴ La formule a été établie par les marxistes pour différencier cette nouvelle forme de dépendance, du servage médiéval.

⁵ 48,3% en Mecklembourg et 49% en Poméranie de la population active. A titre de comparaison, la part de la population active employée dans l'agriculture était de 11,9% en Saxe, et de 25,7% en Thuringe. Cf. *Statistisches Jahrbuch für das Deutsche Reich 1935*, cité in WEISS Wolfgang (Hrsg) : *Mecklenburg-Vorpommern, Brücke zum Norden und Tor zum Osten*, Gotha 1996, p. 117.

⁶ Le 1er janvier 1934, les Nazis procèdent au regroupement territorial des deux Länder septentrionaux créés par la République de Weimar, le Land de Mecklembourg-Schwerin et le Land de Mecklembourg-Strelitz.

⁷ GOHL Dietmar : "Bevölkerungsverteilung und Struktur der Wirtschaftsräume der DDR, Veränderungen 1964-1974", in *Geographische Rundschau* (1977), H. 8, pp. 262-269.

petits paysans, aux paysans sans terre et aux rapatriés des anciens territoires du Reich. Le Land s'impose alors comme l'un des laboratoires de la collectivisation. La révolution agraire prend forme ici dans la création de fermes d'Etat, édifiées sur les anciens domaines nobiliaires, et dans le regroupement systématique des petits propriétaires paysans dans des coopératives de type III⁸, c'est-à-dire dans des structures d'exploitation prescrivant le niveau le plus élevé de réorganisation du travail agricole sur le mode collectif. En 1989, le secteur socialiste couvre 95% de la SAU. Il s'organise en ateliers de production animale et en vastes exploitations spécialisées dans la production végétale, et regroupe 20% de la population active, et jusqu'à près de 27% dans le *Bezirk*⁹ de Neubrandenburg (13,7% en RDA)¹⁰.

Le choc économique et social de la transition à l'économie de marché

La nature de ce double héritage agraire permet de mieux comprendre la violence du choc économique et social de la transition à l'économie de marché. En effet, le désengagement administratif et financier de l'Etat et le transfert de la responsabilité gestionnaire aux unités d'exploitation ont brutalement révélé les dysfonctionnements du système agraire, et ce dès la mise en œuvre des premières réformes des gouvernements de la *Wende*¹¹ au début de l'année 1990. Quelques mois plus tard, l'Union économique et monétaire établie entre la RFA et la RDA, a précipité l'effondrement des prix agricoles et la désorganisation des circuits de commercialisation. Elle a provoqué la détérioration accélérée de la situation financière des exploitations, qui ont été obligées, pour faire face à la crise, de recourir à des mesures de décapitalisation : réduction drastique des intrants, contraction de l'investissement, recours au crédit à court terme, mais à des taux d'intérêt élevés qui ont encore aggravé le niveau de l'endettement. Surtout, la crise des débouchés les ont contraintes à écouler à n'importe quel prix, et en dessous des prix communautaires garantis, les excédents accumulés. C'est l'époque où les producteurs de porcs de l'Europe communautaire dénoncent les importations en provenance des Pays de l'Est qui menacent d'“ envahir ” et de désorganiser le marché. En fin de compte, la réduction des surfaces emblavées et la contraction des cheptels, ont entamé un capital de production que la réforme de la Politique agricole commune ne permet de reconstituer que lentement et dans le cadre d'un système contingenté.

L'adaptation des exploitations agricoles à l'économie de marché a d'autre part conduit à une réduction drastique de la main d'œuvre agricole. La recherche de la rentabilité économique a imposé l'augmentation de la productivité du travail dans l'agriculture. L'effort d'investissement consenti dans

⁸ Cf. HANDMANN-XIFARAS Marie-Elisabeth : “ La RDA, une agriculture collectivisée dans une société industrielle ”, in MENDRAS Henri et TAVERNIER Yves : *Terres, paysans et politique*, Tome I, Paris, 1969, pp. 440-442.

⁹ Les *Bezirke* sont les régions administratives instituées par le régime socialiste à la suite de la dissolution des Länder en 1952. Le Land de Mecklembourg a été réorganisé en trois *Bezirke* : Rostock, Schwerin et Neubrandenburg.

¹⁰ En 1989, le secteur socialiste comprend dans les trois *Bezirke* septentrionaux de Rostock, Schwerin et Neubrandenburg :

- 137 fermes d'Etat, dont 99 spécialisées dans la production animale et 24 spécialisées dans la production végétale, ces dernières s'étendant en moyenne sur 5 310 ha,
- 984 coopératives, dont 683 ateliers de production animale et 301 coopératives de production végétale d'une superficie moyenne de 4 700 ha.

Cf. *Statistisches Jahrbuch der DDR 1989*.

¹¹ La *Wende* désigne le tournant politique de l'année 1990, marqué par la succession de deux gouvernements est-allemands de transition vers la Réunification : le gouvernement Hans Modrow et le gouvernement Lothar de Maizière. Les mesures du 6 mars 1990 appliquées par le gouvernement Hans Modrow réforment le mode de gestion et de financement des coopératives, dans l'intention de préparer leur adaptation à l'économie de marché et de les conserver comme forme sociale dominante de la production agricole. Pour sa part, la Loi d'adaptation de l'agriculture adoptée le 29 juin 1990 par le gouvernement Lothar de Maizière prépare la transformation des structures d'exploitation agricole.

la rationalisation et la modernisation du capital d'exploitation s'est systématiquement accompagné de la réduction des effectifs, première mesure partout adoptée dans l'intention de réduire au plus vite les coûts d'exploitation. Ce délestage de main d'œuvre s'est porté dans un premier temps sur les secteurs périphériques de la stricte production agricole, et a mis au chômage la quasi-totalité des personnels des ateliers de réparation du matériel agricole, des brigades de construction et d'entretien des bâtiments et des chemins d'exploitation, des cantines, des crèches, des établissements sportifs et culturels. Dans un second temps, les mesures de rationalisation du travail ont conduit à la suppression de nombreux emplois engagés dans la production agricole, mais qui devaient leur existence à la spécialisation des travaux et à la dissociation des tâches de conception et d'exécution, introduites par les principes industrialistes de l'agriculture collectiviste. En 1989, 215 000 personnes travaillaient dans secteur agricole des trois *Bezirke* septentrionaux de la RDA. Elles ne sont plus que 71 000 en 1991, et moitié moins en 1992. La population active agricole du Land de Mecklembourg-Poméranie se monte en 1997, après huit ans d'évolution régressive, à un peu plus de 25 000 personnes, ce qui ne représente plus que 4,3% du nombre total des actifs¹².

Des territoires ruraux en crise, des sociétés locales déstructurées

Le recul de l'emploi agricole se produit à un moment où les perspectives de création de nouvelles activités en milieu rural demeurent très faibles. La restructuration des circuits de transformation et de commercialisation des produits agricoles a entraîné la concentration spatiale des entreprises agroalimentaires, tandis que la rationalisation de leur production ne permet d'offrir que des emplois peu nombreux et pour la plupart qualifiés. En outre, les autres secteurs de l'activité économique ne présentent qu'une faible alternative au développement du milieu rural. Malgré l'aménagement de nombreuses zones d'activités destinées à les accueillir, les petites et moyennes entreprises dont la création est tant attendue pour dynamiser le marché de l'emploi, se sont préférentiellement installées à proximité des axes et des carrefours de communication, et ont délaissé l'arrière-pays.

L'impact social de la crise s'est non seulement traduit par la formation de poches de pauvreté, mais a également provoqué une évolution négative des comportements démographiques qui a entraîné la plupart des zones rurales dans une dynamique de dépeuplement. Avec 76 hab./km², le Land de Mecklembourg est un pays de faible densité, qui se caractérise en outre par l'écrasement de son armature urbaine¹³. 19% de la population se concentrent dans les deux districts urbains de Rostock et de Schwerin, mais la moitié de la population vit dans des communes de moins de 10 000 habitants, et 42% dans des communes de moins de 5 000 habitants (au niveau fédéral, les 3/4 de la population vivent dans des grandes villes de plus de 100 000 habitants, 28% seulement dans des villes de moins de 10 000 habitants)¹⁴. Dans le même temps, le peuplement rural se disperse dans plus de 4 500 localités, dont 85% ne dépassent pas 200 habitants et 50% en comptent moins de 50, notamment dans les districts méridionaux comme le *Kreis* de Uecker-Randow. La trame actuelle du peuplement rural procède des épisodes de l'histoire agraire du pays. Les gros villages paysans de la colonisation germanique se sont établis au Moyen Age le long de la côte, puis dans l'intérieur dans les régions de la Havel et de l'Oder. Ils ont été en grande partie transformés par l'économie domaniale qui a réorganisé l'habitat rural en villages de journaliers souvent construits le long de la route menant au manoir, lui-même édifié au centre du domaine. Les mesures tardives d'émancipation et de redistribution limitée

¹² Statistisches Landesamt Mecklenburg-Vorpommern : *Statistisches Jahrbuch 1997*, Schwerin 1997, p. 154.

Ministerium für Landwirtschaft und Naturschutz des Landes Mecklenburg-Vorpommern : *Agrarbericht 1998*, Schwerin, 1998, pp. 7-8.

¹³ 5 villes seulement dépassent les 50 000 habitants : Rostock (221 000), Schwerin (111 000), Neubrandenburg (79 000), Stralsund (64 300) et Greifswald (59 500).

¹⁴ Statistisches Landesamt Mecklenburg-Vorpommern : *op. cit.*, pp. 34-39.

des droits de propriété sur la terre ont conduit à la dispersion d'un nouvel habitat paysan sur les tenures récemment acquises, mais éclatées au sein du domaine, cette colonisation intérieure (*innere Kolonisation*)¹⁵ permettant d' "asservir" les nouvelles exploitations paysannes à l'économie domaniale.

Depuis la Réunification, ces zones rurales de faible densité sont marquées par une dynamique préoccupante de dépeuplement. Cette dernière s'explique tout d'abord par l'évolution des comportements migratoires. En fait, les régions rurales du Land de Mecklembourg-Poméranie ont connu bien avant la chute du Mur, un mouvement prononcé d'exode rural. Il s'est amorcé dans les années soixante et s'est affirmé dans les années soixante-dix à la faveur de la grande restructuration agraire lancée à partir de 1971. Cette période contraste d'ailleurs avec l'évolution démographique de la fin des années quarante et du début des années cinquante, qui avaient vu s'installer les rapatriés des anciens territoires du Reich sur les lots de la Réforme agraire. L'exode rural n'est donc pas un phénomène récent, mais il était compensé sous l'ancien régime par un dynamisme naturel suffisamment fort pour enrayer le dépeuplement et même amorcer une reprise de la croissance démographique au début des années quatre-vingt à la faveur de l'application de la politique nataliste du gouvernement Honecker (Le taux de natalité passe de 12‰ en 1975 à 17‰ en 1980)¹⁶. Or, depuis la Réunification, l'exode rural s'est gravement accentué et s'accompagne de l'effondrement brutal de la natalité et de la fécondité. L'émigration touche principalement les classes de la population en âge de travailler et de procréer. Les districts frontaliers des anciens Länder de Schleswig-Holstein et de Basse-Saxe maintiennent leurs effectifs de population grâce aux migrations pendulaires des Allemands de l'Est vers les bassins d'emploi de Hambourg, de Lübeck, ou encore de Kiel. Mais les migrations définitives qui ont surtout touché les régions de l'intérieur, ont contribué à la déprise démographique¹⁷. Le déficit migratoire se conjugue alors au déficit naturel pour accentuer le dépeuplement et le vieillissement des zones rurales.

La "lanterne rouge" des nouveaux Länder allemands est un pays pauvre et rural. Le PIB atteint 52% de la moyenne européenne, 22% seulement pour le *Kreis* de Uecker-Randow. Le Land de Mecklembourg-Poméranie enregistre le développement industriel le plus faible de toute l'Allemagne, que ce soit en part dans le PIB, en nombre d'actifs ou en valeur ajoutée. De plus, les centres industriels existants développent peu d'effets induits et s'inscrivent dans une structure déséquilibrée marquée par la faiblesse du nombre des établissements employant entre 200 et 1 000 salariés. Par ailleurs, la production industrielle, en raison du démantèlement des combinats socialistes et en dépit des efforts de diversification, continue de se concentrer principalement sur deux branches à l'avenir incertain : les chantiers navals et les industries agroalimentaires. Quant à l'activité agricole, l'examen des simples données macroéconomiques tend à montrer que la productivité du secteur, rapportée à la surface exploitée comme à la main d'œuvre engagée s'est considérablement améliorée, dans la mesure où le niveau de rentabilité des exploitations du Land est devenu supérieur à la moyenne fédérale et à la moyenne des nouveaux Länder¹⁸. Mais l'agriculture ne participe plus qu'à 2,6% du PIB et n'emploie plus que 4,3% de la population active. En outre, les résultats globaux masquent de profondes inégalités entre les exploitations et les régions. La situation économique et sociale de ce territoire de la transition justifie pleinement son éligibilité aux programmes communautaires de correction des déséquilibres.

¹⁵WEISS Wolfgang (Hrsg) : *op. cit.*, pp. 61-63.

¹⁶WEISS Wolfgang (Hrsg) : *op. cit.*, pp. 73-99.

¹⁷Les effectifs de population à l'échelle du Land ont connu une baisse continue depuis la Réunification : 1 963 000 habitants en 1989 contre 1 817 000 en 1996.

¹⁸Ministerium für Landwirtschaft und Naturschutz des Landes Mecklenburg-Vorpommern : *Agrarbericht 1998*, Schwerin, 1998, pp. 28-42.

BMELF : *Agrarbericht der Bundesregierung 1998*, Materialband, Bonn, Februar 1998, p. 21.

LA POLITIQUE REGIONALE COMMUNAUTAIRE AU SERVICE DE LA DIFFUSION D'UN NOUVEAU MODELE DE DEVELOPPEMENT LOCAL

La politique régionale de l'Union européenne accompagne la diffusion d'un nouveau modèle de développement agricole et d'aménagement rural. Les mesures du programme 1994-1999 s'appliquent à trois objectifs fondamentaux de politique économique, sociale et territoriale dans les zones rurales.

La restructuration et l'adaptation des exploitations agricoles à l'économie de marché

Le soutien financier de l'Union européenne se porte sur l'aide à l'installation et à la modernisation des exploitations individuelles à temps complet d'une part, et d'autre part sur l'aide à la restructuration et à l'adaptation des exploitations sociétaires (*Kooperationsbetriebe* : entreprises de coopération en allemand), c'est-à-dire des entreprises agricoles qui ont pris la succession des coopératives socialistes, et qui se sont organisées en sociétés de droit privé depuis l'entrée en vigueur de la Loi d'adaptation de l'agriculture le 1er janvier 1992¹⁹. Toutes les exploitations agricoles perçoivent les compensations versées au titre des régions défavorisées qui s'étendent sur plus de la moitié de la surface cultivée du Land (827 000 ha soit 61,3% de la SAU)²⁰. Mais, 2/3 seulement des nouvelles exploitations sociétaires ont pu percevoir les aides financières à la reconstitution et à la modernisation du capital d'exploitation, alors que la totalité des exploitations individuelles à temps complet qui en ont fait la demande, ont été satisfaites. La distribution des subventions directes et l'octroi des prêts bonifiés sont en effet subordonnés pour les exploitations sociétaires au respect scrupuleux des normes sanitaires et environnementales de mise en valeur, des contingentements de production, et surtout des termes de la Loi d'adaptation.

Cette dernière a imposé aux coopératives socialistes un calendrier impératif de restructuration, les obligeant à la redéfinition d'un statut d'exploitation conforme au droit ouest-allemand. Par ailleurs, en réglementant les procédures de privatisation et de redistribution du capital des coopératives, la législation précisait les modalités de la rétrocession des biens en propriété privée et favorisait en les simplifiant les conditions de sortie de la coopérative et de création des exploitations individuelles. A ce titre, l'Union européenne participe au financement de l'enregistrement des nouveaux droits de propriété, ainsi qu'au remembrement du parcellaire et à la reconstruction des chemins d'exploitation en fonction de la redistribution spatiale des nouvelles unités de production.

L'Union européenne contribue ainsi au démantèlement de l'héritage socialiste du collectivisme agraire dans l'un des Länder qui a appliqué le plus fidèlement la politique de décollectivisation adoptée par le gouvernement fédéral au lendemain de la Réunification. Le programme d'action politique visait alors à créer les conditions juridiques et financières de la renaissance et de la diffusion dans les campagnes de l'ex-Allemagne de l'Est du modèle de l'exploitation familiale, jugée à la fois naturelle comme forme sociale de production et viable comme unité économique d'exploitation.

La diversification de l'économie rurale

La diversification de l'économie rurale constitue le second objectif de la politique de développement et d'aménagement des zones rurales, soutenu par les programmes communautaires. Dans les secteurs de la transformation et de la commercialisation des produits agricoles, l'aide européenne se concentre sur l'assainissement et la modernisation des établissements de l'industrie

¹⁹ La Loi d'adaptation de l'agriculture (*Landwirtschaftsanpassungsgesetz*) a été adoptée par le Parlement le 7 juin 1991. Elle impose la restructuration juridique des coopératives socialistes pour le 1er janvier 1992.

²⁰ Ministerium für Landwirtschaft und Naturschutz des Landes Mecklenburg-Vorpommern : *Agrarbericht 1998*, Schwerin, 1998, pp. 7-9.

agroalimentaire, sur la redéfinition de la palette des produits, et sur la recherche de nouveaux débouchés commerciaux. Pour la distribution des aides, les autorités compétentes ont retenu deux critères principaux : l'offre de produits agricoles d'une part, et l'évolution du marché et donc de la demande en produits finis d'autre part. L'éligibilité des établissements a également pris en compte d'autres facteurs qui apparaissent déterminants pour la rentabilité économique de l'activité, comme le niveau de développement des infrastructures, la proximité des marchés, les coûts locaux de production et la qualification de la main d'œuvre. Les financements communautaires ont sans doute permis d'augmenter les capacités de stockage et de transformation. Mais ils ont surtout contribué, en ciblant le soutien financier sur des unités de production de taille moyenne et relativement dispersées dans l'espace rural, à assurer des débouchés aux exploitations agricoles et à créer de nouveaux emplois dans des communes de moins de 5 000 habitants. Une quarantaine d'établissements sont concernés par les programmes de financement communautaire, dont près du tiers se localise dans les régions de faible densité de l'intérieur du Land²¹. Le soutien communautaire a contribué à faire progresser le nombre des entreprises et des salariés du secteur agroalimentaire : on compte fin 1996, 129 établissements de plus de 20 salariés, et 12 245 emplois²². Néanmoins, le Land traite encore un volume de produits inférieur à celui qui lui est affecté par les quotas laitiers et les autres types de contingentement, ce qui montre que l'économie agricole subit encore les conséquences du choc de l'ouverture au marché qui avait conduit à la réduction des cheptels et à la contraction des surfaces emblavées.

Dans le secteur du tourisme vert, l'Union européenne a pris en charge le financement et la création ou la rénovation des infrastructures du tourisme rural. Sous l'ancien régime, la côte de la Mer Baltique et la région des lacs intérieurs comptaient parmi les destinations touristiques privilégiées de la nomenklatura. Les combinats industriels et les syndicats ouvriers y avaient également fait construire des structures d'hébergement ou réservaient pour leurs salariés ou leurs membres une partie des capacités d'accueil dans les hôtels et les campings. Mais, la chute du Mur s'est accompagnée d'une réduction considérable des flux de ce tourisme social, qui n'a pas été compensée par l'arrivée de nouveaux flux en provenance des anciens Länder, les conditions de l'Union monétaire ayant renchéri le coût des séjours et dissuadé les touristes ouest-allemands de modifier leurs habitudes au profit des nouveaux Länder. Nombreux sont les centres de vacances qui ont été pris en charge par la *Treuhandanstalt*²³ pour être privatisés, mais ils sont restés longtemps inoccupés et en attente de projets de rénovation en raison de l'imbroglio juridique pesant sur les procédures de restitution de la propriété. La fréquentation touristique a chuté brutalement et n'a recommencé de progresser lentement qu'à partir de 1992, grâce à la prise en charge partielle de la rénovation et de la création des capacités d'hébergement, quelle que soit leur forme : appartements en location, hôtels, pensions ou tourisme à la ferme. Le Land de Mecklembourg-Poméranie se trouve aujourd'hui dans une situation paradoxale : propulsé en deuxième position derrière le Schleswig-Holstein et devant la Bavière pour la fréquentation touristique, il draine les touristes au pouvoir d'achat le moins élevé de toute l'Allemagne, provenant majoritairement des nouveaux Länder, dépensant relativement peu d'argent et séjournant surtout dans des campings ou des hébergements bon marché.

²¹DROSTE Agnes : *Studie zur Evaluierung des Operationellen Programms zur Entwicklung der Landwirtschaft und des ländlichen Raumes im Bundesland Mecklenburg-Vorpommern im Rahmen des Gemeinschaftlichen Förderkonzeptes für das Ziel-1 Gebiete des Bundesrepublik Deutschland 1994-1999*, Landesgesellschaft Mecklenburg-Vorpommern mbH, Leezen, April 1997, pp. 64-92.

²²Statistisches Landesamt Mecklenburg-Vorpommern : *op. cit.*, p. 185.

²³Organisme fiduciaire rattaché au Ministère de l'économie et chargé jusqu'au 31 décembre 1994 de la privatisation des structures de l'économie socialiste.

La valorisation du patrimoine régional

Ce paradoxe tend à montrer que la création de nouvelles opportunités d'activité et d'emploi dans le secteur du tourisme vert exige la valorisation du patrimoine régional, comme produit offert à la consommation touristique. Là encore, l'Union européenne joue un rôle non négligeable dans la réalisation de cet objectif d'aménagement, en finançant en partie le projet de restauration du patrimoine régional. L'intention est de délimiter des espaces de protection du milieu naturel d'une part, et d'autre part d'engager des programmes de restauration et de conservation des paysages ruraux, dans une perspective de développement touristique.

Cette intention s'exprime d'abord à travers la constitution d'un réseau de parcs naturels et de sites protégés aux superficies et aux niveaux de protection variés. Les parcs nationaux protègent de vastes espaces naturels faiblement marqués par les aménagements humains. Ils ont pour mission de préserver les conditions naturelles de l'évolution de la faune et de la flore, et de sensibiliser les populations au respect de l'environnement naturel par l'aménagement de circuits légers de randonnée et de découverte. Pour leur part, les parcs naturels circonscrivent des paysages ruraux remarquables par l'histoire des aménagements humains, façonnés notamment par les formes de la mise en valeur agricole qui ont dessiné une morphologie agraire identifiée comme un héritage à restaurer, à conserver et à perpétuer. Un certain nombre de parcs naturels ont vocation à devenir des réserves de biosphère sur le modèle de la réserve de Rügen. Le projet concerne les parcs naturels du Schaalsee et de la vallée de l'Elbe, ce dernier mettant à l'épreuve la coopération interrégionale entre des Länder situés de part et d'autre de l'ancienne frontière interallemande.

Ce dernier outil d'aménagement apparaît comme le mieux approprié à l'objectif de valorisation du patrimoine régional. Il s'agit en effet d'un concept de développement intégré qui met en œuvre une stratégie globale d'aménagement, poursuivant à la fois des objectifs de développement économique, et des objectifs de protection de la nature et de conservation des paysages ruraux. Le concept prévoit un zonage des périmètres régis par la charte d'aménagement. La première zone a une extension volontairement limitée. Elle forme la "zone centrale", sorte de zone "interdite", réservée à l'observation scientifique dans des secteurs naturels préservés de toute intervention humaine. Dans le périmètre de la seconde zone, dénommée "zone de conservation", il est prévu de maintenir ou de restaurer, pour les entretenir, les formes de la mise en valeur qui ont donné naissance à des paysages ruraux caractéristiques, sans envisager cependant l'implantation de nouveaux habitats et de nouvelles zones d'activités. L'espace reste néanmoins ouvert pour des aménagements touristiques légers, de type circuits de randonnée et de découverte. Enfin, le troisième périmètre s'étend sur la majeure partie de la réserve. Cette "zone de développement" constitue l'espace privilégié de l'expérimentation du développement économique durable, reposant sur des formes extensives de mise en valeur agricole, une exploitation rationnelle de la forêt, et la progression contrôlée du bâti résidentiel et des zones d'activités.

Le projet d'aménagement et de développement local relève d'une double stratégie de protection de la nature et de développement économique durable, au sein de laquelle l'agriculture joue un rôle fondamental, dans la mesure où lui sont affectées des fonctions économiques et sociales à vocations multiples. L'activité agricole conserve ses fonctions de production de biens alimentaires, mais dans le même temps, les responsables de l'aménagement lui attribuent une fonction d'occupation de l'espace et de conservation des paysages qui implique les exploitants agricoles dans la gestion globale des forêts, des terres cultivées, des villages et de leurs abords, selon des critères productifs et des normes esthétiques prédéfinies.

Au cœur de la politique de valorisation du patrimoine régional, il y a la notion de *Kulturlandschaft*, littéralement de "paysage culturel", qui fonde la réflexion allemande contemporaine sur le devenir des territoires ruraux sur la base de la restauration et la conservation des formes d'occupation et de mise en valeur de l'espace qui ont donné naissance à des paysages ruraux caractéristiques, reconnus et identifiés comme héritages historiques et culturels à transmettre. L'habitat

fait partie intégrante de ce “paysage culturel”. C'est pourquoi, l'Union européenne prend partiellement en charge les programmes de rénovation des villages et de conservation de leurs espaces “naturels”²⁴. Ces programmes prévoient l'assainissement des façades de maison et le remplacement des encadrements de fenêtres. Ils financent la rénovation du pavement de certaines rues et trottoirs de village, mais aussi la restauration des places complantées et des terrasses de cultures abandonnées, la revégétalisation des abords des villages et des berges des rivières et des ruisseaux, des mares et des retenues d'eau²⁵. La politique de revalorisation du patrimoine local s'attache ainsi à tous les éléments du paysage rural retenus pour leur signification historique et culturelle, parce qu'ils confèrent une identité au territoire local. La reconstitution de l'identité territoriale pose cependant une question fondamentale, celle de l'appropriation par les sociétés locales du nouveau modèle de développement rural.

SOCIÉTÉS LOCALES ET MODÈLE D'AMÉNAGEMENT

Promoteur du modèle et partenaire politique : le gouvernement de Land

*“Seules les exploitations agricoles intégrées au marché et capables d'affronter la concurrence européenne et internationale, auront une chance de s'imposer sur le long terme. Même si l'on tente d'agir autrement, d'empêcher ou de ralentir ce processus d'évolution, l'objectif est la libéralisation et la globalisation, ce qui implique la diminution des protections tarifaires ou le démantèlement négocié et déjà en partie effectif des contingentements et des règlements d'intervention. Sur le plan structurel, les exploitations du Mecklembourg-Poméranie présentent de bonnes conditions pour s'adapter à ces exigences à long terme. Mais, pour se développer et se stabiliser, cette agriculture concurrentielle devra bénéficier de nombreux soutiens”*²⁶.

L'itinéraire de décollectivisation balisé par le gouvernement fédéral et la réforme de la Politique agricole commune laissent, semble-t-il, une faible marge de manœuvre aux gouvernements de Land en matière de politique agricole. Obligés de gérer à la fois le transfert de modèle agricole et l'adaptation des structures d'exploitation à la réorganisation des marchés, les élus régionaux se sont néanmoins efforcés de tirer parti du dispositif réglementaire, pour obtenir une série de dérogations ou d'assouplissements dans l'application de la réforme de la PAC. Grâce à sa représentation permanente à Bruxelles, le gouvernement de Land s'est imposé comme un partenaire de la négociation. Il a pu ainsi obtenir la suspension des sanctions prévues pour limiter le dépassement des surfaces de base, retenues dans la production végétale pour le calcul des versements compensatoires. De même dans la production animale, le Mecklembourg, comme d'ailleurs les autres nouveaux Länder, a obtenu le relèvement des plafonds de cheptel primable²⁷. Les gouvernements de Land négocient l'application du dispositif réglementaire de la réorganisation des marchés en multipliant les procédures dérogatoires, jugées indispensables à l'encadrement et au soutien du secteur agricole dans le processus de transition à l'économie de marché. Il ne fait aucun doute que la représentation permanente de chacun des nouveaux Länder auprès de la Commission européenne, joue un rôle déterminant dans ce domaine. Ce

²⁴ *Programm für die Dorferneuerung et Programm “ Naturverbundenes Dorf ”*. Cf.: Ministerium für Landwirtschaft und Naturschutz des Landes Mecklenburg-Vorpommern : *Agrarbericht 1998*, Schwerin, 1998, pp. 9-14.

²⁵ Ministerium für Landwirtschaft und Naturschutz des Landes Mecklenburg-Vorpommern : *Operationelles Programm des Landes Mecklenburg-Vorpommern zur Entwicklung des ländlichen Raumes und zur Förderung der Verarbeitung und Vermarktung von land-, forst-, und fischwirtschaftlichen Erzeugnissen im Zeitraum 1994 bis 1999 für den EAGFL, Abt Ausrichtung*, Juni 1994, pp. 38-41.

²⁶ Ministerium für Landwirtschaft und Naturschutz des Landes Mecklenburg-Vorpommern : *Agrarbericht 1998*, Schwerin, 1998, p. 3.

²⁷ *Id.*, p. 7.

système de partenariat est d'ailleurs étendu à la mise en œuvre des politiques d'aménagement rural. Il fonctionne déjà dans le cadre de la Fédération allemande et assure le cofinancement des politiques de développement local, prenant en charge la reconstruction des infrastructures, la rénovation du bâti villageois, la diversification des activités économiques ou encore les opérations de remembrement. La pratique partenariale, renforcée concrètement par la représentation permanente, a permis en outre de définir les zones d'éligibilité à la politique régionale de l'Union européenne. Mais elle a exigé la refonte des cadres politico-administratifs de la planification territoriale.

Pour le gouvernement de Land, les espaces ruraux s'étendent à l'ensemble des zones situées hors des grandes agglomérations organisées en districts urbains, à savoir Greifswald, Neubrandenburg, Rostock, Schwerin, Stralsund et Wismar. Selon ce critère, les régions rurales embrassent 85% du territoire et rassemblent les 2/3 de la population. Les districts ruraux sont le produit de la réforme administrative amorcée en 1992. La révision des limites des circonscriptions administratives de niveau inférieur a constitué la seconde étape de la recomposition du maillage territorial, et a succédé à la restauration des États fédérés au lendemain de la Réunification. Cette réforme territoriale incarnait le cadre formel de la transition politico-administrative du centralisme démocratique vers le fédéralisme et l'autonomie locale (*Selbstverwaltung*). Elle procédait d'une ambition politique qui visait à créer ou à recréer des collectivités territoriales, à la fois souveraines dans la gestion des affaires locales, et compétentes dans l'exécution des tâches qui leur seront confiées par la Fédération. Dans le même temps, la réforme poursuivait un objectif de rationalisation de l'administration et de la gestion de l'espace, dans l'intention de réduire le coût financier de l'administration publique, et de faciliter la mise en œuvre des projets d'aménagement du territoire. A ce titre, l'élargissement du maillage territorial s'imposait comme le moyen de garantir la préservation de l'autonomie locale des communes rurales, en évitant le transfert des compétences locales à un échelon supérieur de l'administration. Introduite en 1992, la réforme administrative s'est achevée en 1994 par le redécoupage et l'agrandissement du maillage des *Kreise* (Le Land de Mecklembourg-Poméranie passe ainsi de 37 à 18 districts), c'est-à-dire des circonscriptions politico-administratives intermédiaires entre le Land et les communes. En outre, malgré les objectifs initiaux, la trame de ces dernières n'a pas été entièrement refondue, mais elles ont été regroupées dans des associations intercommunales comptant au moins 5 000 habitants.

Les principes du redécoupage des *Kreise* et du regroupement communal s'appuyaient tout d'abord sur la théorie des places centrales, mais ils devaient également respecter dans la mesure du possible l'homogénéité territoriale relative aux milieux physiques et surtout à la nature des héritages historiques et culturels à l'origine de liens de solidarité entre certaines communes. Dans le cadre de la planification de l'aménagement, ces principes ont donné naissance à un système hiérarchisé de lieux centraux qui se distribuent sur le territoire en fonction du nombre d'habitants et de l'accessibilité des différentes communes désignées. Au niveau local, la qualité de "centre" préjuge de la nature et de la diversité des équipements et des services, dans l'intention de garantir aux populations rurales des conditions de vie équivalentes à celles des populations urbaines, que ce soit dans les secteurs de l'administration, de l'éducation et de la formation, de la santé, aussi bien que dans ceux des transports publics, des services marchands et des loisirs. Pour beaucoup cependant, ce niveau d'équipement est encore à atteindre. Si ses prérogatives politiques lui ont permis de réformer les cadres de la planification territoriale et l'autorisent à décider de l'allocation des fonds publics, le gouvernement de Land n'est que le "promoteur" du nouveau modèle d'aménagement, dont la mise en œuvre suppose l'implication des acteurs locaux.

La difficile renaissance des exploitations individuelles

Huit ans après la Réunification, les exploitations agricoles individuelles occupent moins de 25% de la SAU, et les exploitations de type personne physique dans leur ensemble, moins de 45%²⁸ si l'on prend en compte les formules associatives des sociétés de personnes²⁹. La diffusion du modèle de l'exploitation familiale dans le Land de Mecklembourg-Poméranie, comme dans les autres nouveaux Länder allemands d'ailleurs, s'est heurtée à deux obstacles principaux, dont la nature a révélé les difficultés propres à la transition à l'économie de marché, mais également la pesanteur des héritages structurels du collectivisme agraire. En effet, les nouveaux exploitants individuels se sont immédiatement retrouvés confrontés au problème de l'accès à la terre : la redistribution de la propriété privée du sol, qui en outre conditionne les dispositions contractuelles du fermage des terres agricoles, a été ralentie par l'imbricatio juridique qui a pesé sur les procédures de restitution. Elle a été par ailleurs en partie différée par les termes et les étapes du compromis politique qui a finalement permis l'adoption d'un programme de privatisation des terres de la Propriété du Peuple, c'est-à-dire du fonds de terres constitué par la réforme agraire de 1945 sur la base de l'expropriation des grands domaines nobiliaires, et exploité par les fermes d'Etat et partiellement par les coopératives pendant la période collectiviste³⁰.

Même si ce programme avantage ostensiblement les exploitations individuelles et les sociétés de personnes par rapport aux exploitations sociétaires qui ont pris la succession juridique des coopératives socialistes, les coopérateurs désireux de recréer une exploitation familiale ont été nombreux à se retrouver dans l'impossibilité de mobiliser les sommes nécessaires à la reconstitution et à la modernisation du capital d'exploitation. Malgré les indemnités dues au titre de la Loi d'adaptation et les aides fédérales à l'installation, les nouveaux exploitants ont pratiquement tous été obligés de recourir à l'emprunt, et de soumettre leur concept d'exploitation à des banquiers, qui dans l'ensemble sont demeurés extrêmement prudents et qui ont exigé des garanties que peu d'Allemands de l'Est étaient alors capables de présenter (apport foncier de plusieurs dizaines d'hectares ou association avec un exploitant de l'Ouest). Ces deux obstacles principaux ont dissuadé de nombreux candidats à la réinstallation. Ils sont à l'origine de quelques faillites parmi les " pionniers " du nouveau modèle agricole. Ils ont en fait provoqué la forte différenciation socio-économique des unités de production, en favorisant l'émergence d'une gamme très contrastée d'exploitations individuelles dont un peu plus de la moitié sont des exploitations à temps partiel. Pour la plupart simple perpétuation du lopin individuel d'ancien régime, ces dernières exercent une fonction quasi exclusive de refuge économique et social pour tous les laissés-pour-compte de la transition à l'économie de marché : chômeurs, retraités, préretraités et travailleurs précaires³¹.

L'exploitation à temps partiel n'est pas à priori une contradiction économique. La moitié des exploitations agricoles du Land de Bavière sont d'ailleurs des exploitations à temps partiel. Mais dans le cas des nouveaux Länder allemands, elles sont l'une des conséquences subies de la restructuration

²⁸ Données de 1997, cf. Ministerium für Landwirtschaft und Naturschutz des Landes Mecklenburg-Vorpommern : *Agrarbericht 1998*, Schwerin, 1998, p. 26.

²⁹ Le droit des entreprises distingue deux grands types d'exploitation agricole :

- Les personnes physiques (*natürliche Personen*), pour lesquelles la responsabilité financière est personnelle et illimitée. Elles désignent les exploitations individuelles et les sociétés de personnes, qui dans les faits sont pour la plupart des associations d'agriculteurs individuels.

- Les personnes morales (*juristische Personen*), pour lesquelles la responsabilité financière est limitée au capital de l'entreprise, ou à l'apport des sociétaires. Ce type juridique concerne d'une part les coopératives de droit privé, dites "coopératives enregistrées" (*eingetragene Genossenschaften*), d'autre part les sociétés de capitaux (*Kapitalgesellschaften*) de type SARL (*GmbH*) ou SA (*Aktiengesellschaft*).

³⁰ LACQUEMENT Guillaume : *La décollectivisation dans les nouveaux Länder allemands : acteurs et territoires face au changement de modèle agricole*, 1996, pp. 87-99.

³¹ *Id.*, pp. 197-201.

économique. Rares sont celles qui ont développé des fonctions d'accueil et d'hébergement touristique sur le modèle de la ferme bavaroise. Dans le Land de Mecklembourg-Poméranie, malgré la mise en œuvre de la nouvelle politique de développement local, le nombre des exploitations agricoles proposant des chambres d'hôtes, des repas ou des vacances à la ferme ne dépasse pas 40 unités en 1997³² (sur un total de 3 700 exploitations individuelles). Certes, l'agritourisme a subi les fluctuations de la fréquentation touristique depuis la chute du Mur. Mais surtout, son développement s'est heurté à des obstacles et à des blocages d'ordre financier. Ce type d'activité nécessite au départ un investissement substantiel en capital pour construire et rénover des équipements en respectant les normes européennes en vigueur. Il est également exigeant en travail et en main d'œuvre, alors que l'expérience montre que le seuil de rentabilité n'est réellement atteint qu'à partir d'une certaine capacité d'accueil et d'un certain taux d'occupation, les bénéfices dégagés ne devenant vraiment intéressants que si l'hébergement s'accompagne d'activités de restauration et de loisirs, de type ferme auberge, ferme équestre ou ferme pédagogique (au moins 100 à 160 jours d'occupation pour 2 chambres ou huit lits)³³. Les conditions économiques et financières de l'après-Réunification ont en fait donné naissance à une gamme hétérogène d'exploitations agricoles pratiquant l'agritourisme. Elles sont peu nombreuses à proposer un produit touristique composé de services variés, et à disposer de capacités d'accueil suffisamment importantes pour mobiliser à plein temps l'un des membres de la famille, et pour assurer des revenus qui garantissent la rentabilité de l'investissement. C'est sans doute ce qui permet d'expliquer la distribution spatiale des exploitations agricoles pluriactives. Leur localisation est souvent liée à la mise en valeur d'une rente de situation géographique. Les fermes équestres se sont ainsi multipliées sur le littoral de la Mer Baltique, notamment sur l'île de Rügen. Dans la région des lacs intérieurs, la situation est plus complexe : les unités d'hébergement à la ferme se sont principalement implantées le long des fleuves et à proximité des lacs, sans que le périmètre des zones protégées ne joue un rôle déterminant dans leur localisation.

Les héritiers du collectivisme agraire comme acteurs de l'aménagement

Dans le Land de Mecklembourg-Poméranie, la majorité de la SAU est mise en valeur par les exploitations sociétaires qui ont pris la succession des coopératives socialistes au terme du processus de restructuration juridique imposé par la Loi d'adaptation de l'agriculture³⁴. Elles s'imposent en fait comme les principaux acteurs de la mise en œuvre du nouveau modèle de développement local. La prise en charge par les exploitations sociétaires des nouvelles fonctions attribuées à l'agriculture, relève en fait d'une stratégie globale de diversification des activités situées en amont et en aval de la stricte production de biens agricoles. Ces exploitations ne doivent leur existence actuelle qu'au respect du calendrier de restructuration. Mais la rentabilité de leur activité de production dépend à terme de leur degré d'intégration au nouvel environnement économique, c'est-à-dire de leurs capacités à conserver et à reproduire le capital propre de l'exploitation. La politique de décollectivisation du gouvernement fédéral a contraint les successeurs des coopératives à se dégager de leurs charges non productives et de leurs obligations d'administration du territoire local. Les anciennes coopératives socialistes ont dû, pour remplir les conditions de la restructuration juridique, renoncer aux tâches que la planification d'ancien régime leur avait imposées dans le secteur de la construction, de l'entretien et de la gestion des infrastructures sociales, sportives et culturelles, ainsi que des infrastructures de communication. Le processus de transition à l'économie de marché se solde par contre, là où l'un des cadres de la coopérative a conduit avec succès la restructuration juridique de l'exploitation, par le

³² Ministerium für Wirtschaft Mecklenburg-Vorpommern : *Urlaub auf dem Lande 1997... Produkte so natürlich wie das Land*, Rostock, 1997.

³³ SCHELLBACH Ina : "Urlaub auf dem Bauernhof, lohnt das Geschäft ?", in *Top Agrar Spezial*, Nr. 10/Oktobre 97, pp. 31-35.

³⁴ Cf. LACQUEMENT Guillaume : *op. cit.*, pp. 88-94 et p. 212.

renforcement de leur emprise économique et sociale sur le territoire local : en créant de nombreuses filiales, spécialisées par exemple dans la réparation et l'entretien du matériel, ou encore dans la transformation et la commercialisation des produits, les exploitations sociétaires ont pu progressivement prendre le contrôle de l'ensemble de la chaîne de production agricole³⁵, et se sont finalement imposées comme les interlocuteurs quasi exclusifs des organismes d'aménagement et de gestion de l'espace rural, pour la mise en œuvre des nouveaux projets de développement. Ce sont elles qui appliquent sur des superficies variables selon les cas, le contenu des cahiers des charges rédigés par le ministère de l'agriculture et de l'environnement, pour la mise en valeur des terres dans les périmètres des zones protégées : extensification des façons culturales, pratique de l'agriculture biologique, diversification des systèmes de culture par la réintroduction des plantes sarclées et la replantation de vergers, élevage en stabulation libre et pâturages extensifs notamment dans les zones marécageuses, lutte contre l'enfrichement et entretien des chemins et des haies³⁶.

Cela ne signifie pas que le système collectiviste a perduré malgré la Réunification et le processus de transition à l'économie de marché. Les dirigeants des exploitations sociétaires font en fait partie du groupe des acteurs sociaux qui ont adopté et contribué à diffuser l'innovation dans les campagnes, en vertu de leurs facultés d'adaptation au nouvel environnement économique et social. Certains "héritiers" du collectivisme ont saisi l'opportunité du changement de régime pour mettre en valeur le capital dont ils disposaient, au service de la restructuration de la coopérative ou de la fondation d'une nouvelle exploitation, quelle que soit d'ailleurs sa forme juridique. Ils ont su tirer parti d'un capital économique composé pour l'essentiel des héritages fonciers rétrocédés et des capitaux récupérés à la faveur des procédures d'indemnisation, ou ils ont pu faire valoir un capital intellectuel compris au sens de savoir-faire professionnel. C'est la possibilité et la capacité à mettre en valeur ce double capital qui a favorisé et finalement conditionné leur intégration économique et sociale au nouveau système, et qui les a incité à adopter de nouvelles pratiques spatiales.

La nature des projets de développement proposés dans le cadre de l'application des Programme d'initiative communautaire LEADER II met en évidence le processus de transfert de modèle d'aménagement rural, tandis que la composition des groupes d'action locale exigés par ces programmes tend à confirmer l'implication des "héritiers" du collectivisme agraire dans la prise en charge du territoire local. Pour la période 1995-1997, le Land de Mecklembourg-Poméranie a présenté à la Commission européenne, sur un territoire régional entièrement éligible, 133 projets qui concernent principalement les actions suivantes : l'aide technique et la création de bureaux d'études chargés de rédiger des diagnostics d'aménagement, le développement des activités du tourisme vert et de l'agritourisme, l'élimination des sources de pollution héritées de l'agriculture socialiste, et la rénovation des villages. Ces projets de développement rural poursuivent un triple objectif. Dans l'intention de lutter contre le dépeuplement, ils participent tout d'abord à la création d'activités nouvelles et favorisent le développement de nouvelles sources de revenus, notamment pour les exploitations à temps partiel, dans l'agriculture biologique et le tourisme vert. D'autre part, ils visent à recréer une identité territoriale autour de programmes d'aménagement qui valorisent des paysages agraires *enfin* débarrassés des séquelles de l'agriculture socialiste et de ses méthodes industrielles de production. En dernier lieu, l'implication des populations locales dans ce projet identitaire est légitimée par leur participation aux groupes d'action locale, au même titre que celle des mandataires des collectivités territoriales, promoteurs du nouveau modèle d'aménagement, et celle des représentants de la vie économique et des entreprises, acteurs de sa mise en œuvre. Les cadres des entreprises sociétaires et les membres des syndicats professionnels qui en grande partie les représentent participent régulièrement à la formation de ces groupes d'action locale, soit directement, soit par le biais de

³⁵ *Id.*, pp. 210-222.

³⁶ Cf. chapitre "Agriculture et environnement", Ministerium für Landwirtschaft und Naturschutz des Landes Mecklenburg-Vorpommern : *Agrarbericht 1998*, Schwerin, 1998, pp. 131-140.

syndicats de promotion du développement touristique, ou encore d'associations de défense de la nature et du patrimoine historique.

La nouvelle identité territoriale semble se constituer progressivement, à la faveur de la lente appropriation par les sociétés locales des modèles importés. Cette évolution ne se produit pas sans heurt, ni réticence à l'égard du contenu de certains projets d'aménagement, lorsqu'ils imposent par exemple pour l'assainissement des façades, le recours à des matériaux de construction nobles, certes conformes aux nouvelles normes esthétiques qui contribuent à valoriser le patrimoine régional, mais qui ont aussi l'inconvénient de coûter plus cher que des matériaux classiques. La restauration du *Kulturlandschaft* semble parfois se confondre avec la seule volonté politique de gommer l'héritage collectiviste, à tel point que certains projets s'accompagnent d'étranges récurrences, ainsi celui qui a entrepris de rénover le manoir d'un ancien grand domaine, au nom de la conservation et de la restauration du patrimoine historique, à un moment où les descendants du propriétaire réclament la restitution des terres expropriées. Le manoir sera finalement transformé en musée de l'histoire agraire du pays. Ce type de projet provoque en général un réflexe identitaire, qui est partagé par l'ensemble des *Ossis*³⁷, et qui a favorisé l'implication des sociétés locales dans les programmes de d'aménagement et de développement local. Les nouveaux modes de gestion de l'espace rural sont le produit de logiques d'aménagement importées d'Allemagne occidentale, et légitimées par le sceau de l'Union européenne. Mais il apparaît que ces logiques sont en quelque sorte réappropriées par les acteurs locaux, et reformulées selon des logiques héritées. C'est ce mode de réappropriation qui fonde la nouvelle identité territoriale des campagnes des nouveaux Länder allemands.

(Manuscrit achevé le 31 janvier 1999)

³⁷ Allemands de l'Est par opposition aux *Wessis* qui désignent les Allemands de l'Ouest.

**Document 1. Le programme communautaire 1994-1999 pour les nouveaux Länder
« Agriculture, développement rural et pêche »³⁸**

Premier sous-programme : " Agriculture "	
	Point I : Aide à l'investissement
	1 - Aide à l'investissement dans les exploitations a - Réinstallation et modernisation des exploitations familiales à temps complet b - Aide à la restructuration des entreprises agricoles, personnes juridiques et sociétés de personnes
	2 - Aide aux régions défavorisées
	3 - Aide à l'amélioration des conditions de transformation et de commercialisation des produits agricoles
	Estimation des besoins : 1 936 millions de DM (37% du total)
Deuxième sous-programme : " développement de l'espace rural "	
	Point II : infrastructures rurales, développement des espaces ruraux, agritourisme, remembrement, réseau routier, rénovation des villages
	1 - Amélioration des réseaux de transport locaux
	2 - Chemins de randonnées
	3 - Amélioration du cadre de vie au village prenant en compte l'habitat et les lieux de travail
	4 - Soutien des projets de rénovation des villages
	5 - Développement des actions écologiques
	6 - Destruction ou reconversion des bâtiments agricoles désaffectés
	7 - Modernisation des immeubles et des installations collectives dans les villages
	8 - Création de nouvelles capacités d'accueil touristique
	9 - Agrotourisme
	Estimation des besoins : 2 163 millions de DM (41% du total)
	Point III : Agriculture et sylviculture respectueuses de l'environnement, vente directe, gestion de l'eau, petits artisans et petites industries
	1 - Aide à l'installation de stands de vente directe et de vente à la ferme
	2 - Aide à l'investissement dans les opérations de vente et de transformation des produits régionaux
	3 - Aide à l'investissement dans le transport et le conditionnement des produits
	4 - Aide à l'horticulture
	5 - Construction de réservoirs à purin
	6 - Aide à l'investissement pour des activités agricoles respectueuses de l'environnement
	7 - Approvisionnement en eau potable
	8 - Aides aux petites entreprises non-agricoles
	Estimation des besoins : 892 millions de DM (17% du total)
	Point IV : Aide technique
	1 - Amélioration de la qualité et de la cohérence des interventions par la préparation, la réalisation et l'évaluation de l'aide, en particulier pour les projets intégrés
	2 - Etudes, échanges, voyages, démonstrations
	Estimation des besoins : 87 millions de DM (2% du total)
Troisième sous-programme : "Pêche"	
	Estimation des besoins : 159 millions de DM (3% du total)

³⁸ Source : Ministerium für Landwirtschaft und Naturschutz des Landes Mecklenburg-Vorpommern : *Operationelles Programm des Landes Mecklenburg-Vorpommern im Rahmen der EU-Gemeinschaftsinitiative LEADER II (" Aktionen zur Ländlichen Entwicklung auf Initiative der Kommission ")* 1994-1999, Schwerin, 1995, 48 pages.

Document 2. Projet de développement intégré de l'espace rural proposé dans le cadre du programme LEADER II par le groupe d'action locale du Kreis de Müritz (extraits)³⁹.

Le *Kreis* de Müritz s'étend sur 1 714 km² et se situe à la limite du Land de Brandebourg, dans la partie méridionale et rurale du Land de Mecklembourg-Poméranie. Il est peuplé de 71 500 habitants, mais 41 000 personnes vivent dans les quatre villes principales du *Kreis*. Pour une densité moyenne de 42 hab./km², la densité rurale s'établit à seulement 18 hab./km². Les forêts, le réseau hydrographique et les terres agricoles couvrent respectivement 30%, 17% et 50% de la superficie totale de la circonscription. Le secteur primaire occupe 17% de la population active, contre 26% pour le secteur secondaire, 17% pour le secteur du commerce, des transports et des communications, et 40% pour le reste du secteur tertiaire. Le *Kreis* est frappé par de nombreux problèmes économiques, sociaux et territoriaux liés à la transition vers l'économie de marché, notamment dans les campagnes où la trame du peuplement aggrave les conséquences de l'exode rural.

Les objectifs de la mise en œuvre d'un programme LEADER II sont les suivants :

- renforcer l'identité régionale grâce à une politique de marketing qui met en valeur les services et les produits nouvellement créés dans la perspective de la restauration et de la conservation des paysages et de l'environnement
- renforcer le sentiment d'identité régionale au sein de la population par la multiplication des manifestations socioculturelles
- renforcer l'implication des populations locales dans le projet de développement économique et social
- mobiliser tous les potentiels de création d'activités et de revenus, en particulier dans l'espace rural, dans le secteur du tourisme, des services, de la pluriactivité et de l'agriculture biologique
- échanger les expériences du développement local à l'échelle interrégionale et internationale, avec des régions confrontées à des situations comparables, c'est-à-dire des régions rurales à vocation touristique situées entre une capitale et un littoral, comme la région du Lac de Trasimène en Italie ou la région des Lacs Mazures en Pologne.

1 - Développement des sources de revenus dans l'espace rural par réanimation de la structure sociale

- mise en place d'une chaîne de production dans le secteur des produits agricoles à vocation non alimentaire : la culture du roseau doit permettre d'étendre les superficies cultivées dans les zones fragiles tout en respectant l'environnement, et favoriser le développement d'une activité artisanale capable de travailler un matériau de construction traditionnellement employé pour certaines toitures.
- Fondation d'une maison des créateurs dans la grange de Bollewick : la restauration de la plus grande grange en brique et à colombage, conservée dans le Land de Mecklembourg-Poméranie doit devenir un espace d'accueil et de vente pour les entreprises artisanales et les associations artistiques et culturelles qui se reconnaîtront dans le label " *die Scheune Mecklenburgs* " (" la grange de Mecklembourg ").

2 - Conservation et amélioration de la qualité de la vie et de la nature

L'identité régionale se fonde sur des racines historiques et sur la connaissance du devenir de l'environnement naturel et de la société. Elle se fonde sur la *Heimat*. La restauration du patrimoine est une des clefs du succès de la promotion touristique, car le touriste qui fréquente l'espace rural, est à la recherche, consciemment ou inconsciemment de ce qui est " originel " ou " immuable ".

- Création d'un établissement germano-slave à Passentin : la partie orientale du *Kreis* porte les marques de la Préhistoire et du Moyen Age, notamment les vestiges de la colonisation slave (sanctuaire slave de Petra), puis germane. Le projet vise à édifier un musée pédagogique des origines germano-slaves du pays, en exposant les traditions culturelles et les techniques artisanales les plus anciennes transmises par les deux peuples, dans le but de réduire les sentiments xénophobes.
- Création d'un musée " vivant " de l'histoire agraire à Alt Schwerin : l'intention est ici de retracer les étapes de l'évolution des techniques de production agricole depuis les origines, afin de mettre en évidence la nécessité de la conservation des paysages ruraux et des ressources naturelles (*Kulturlandschaft*).

³⁹ Source : Ministerium für Landwirtschaft und Naturschutz des Landes Mecklenburg-Vorpommern : *Operationelles Programm des Landes Mecklenburg-Vorpommern im Rahmen der EU-Gemeinschaftsinitiative LEADER II* (" *Aktionen zur Ländlichen Entwicklung auf Initiative der Kommission* ") 1994-1999, Schwerin, 1995, 48 pages.

- Création d'un festival culturel et d'une fête villageoise à Ulrichshusen : dans l'intention de réanimer les manifestations de la vie culturelle à la campagne (fêtes du calendrier agricole et exhibitions équestres) qui étaient prises en charge par les *LPG*⁴⁰ au temps de la RDA, et qui ont disparu avec la restructuration de l'agriculture.
- Édification d'une porte touristique dans le Parc national de Müritz : dans le cadre de la construction progressive d'une infrastructure touristique légère au sein du parc, le projet prévoit l'aménagement d'un lieu d'accueil et d'information à la disposition des visiteurs, offrant des services adaptés d'hébergement, de restauration et de loisirs (location de bicyclettes et de petits bateaux), et proposant des informations pédagogiques sur la protection de la nature et les sentiers de découverte.
- Revégétalisation des marais salants, des marécages et des petites étendues d'eau qui ont été dégradés par la pratique de l'agriculture moderne, le passage des engins, l'épandage des engrais et la pulvérisation des produits phytosanitaires, les opérations d'assèchement, les pollutions diverses, certains petits marais ayant servi de poubelles pour les mauvaises herbes et de réservoirs à purin. La restauration des biotopes fragiles participe à la conservation du patrimoine naturel et paysager de la région.

3 - Ouverture locale et commercialisation des produits de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche locales

Organisation de marchés paysans et artisans dans les villes de la région, afin de favoriser la promotion et la commercialisation des produits de label.

⁴⁰*Landwirtschaftliche Produktionsgenossenschaft* = coopérative de production agricole.

Document 3. Les structures d'exploitation agricoles dans le Land de Mecklembourg-Poméranie (d'après leur taille et leur forme juridique en 1996)⁴¹

	Total des exploitations	Personnes physiques			Personnes morales		
		Total	Dont		Total	Dont	
			Exploitations individuelles	Sociétés de personnes		Coopératives enregistrées	S.A.R.L.
En nombre d'exploitations							
1991	3 176	2 274	-	-	902	-	-
1992	3 562	2 863	2 535	219	699	285	364
1993	4 439	3 735	3 197	399	704	251	393
1994	4 494	3 860	3 217	489	634	229	357
1995	5 166	4 522	3 796	551	644	223	367
1996	5 071	4 460	3 714	582	611	217	350
dont < 1 ha	138	115	107	4	23		[21
1-10	1 463	1 448	1 423	5	15	4	[3
10-20	477	467	453	11	10	3	
20-50	574	557	529	24	17	-	10
50-100	409	394	361	29	15		[9
100-200	519	482	343	133	37	4	[34
200-500	687	617	370	224	70	9	59
500-1000	388	253	106	110	135	47	82
1000-1500	207	70	19	27	137	68	67
1500-2000	97	26		[7	71	39	31
2000-2500	67	22	3	[8	45	25	17
> 2500	45	9	-	-	36	18	17
En superficie cultivée (ha)							
1991	1 297 327	92 620	-	-	1 204 707	-	-
1992	1 275 156	420 491	197 436	89 691	854 665	420 263	397 859
1993	1 310 323	545 098	243 060	160 795	765 225	358 296	377 559
1994	1 313 211	624 186	282 980	196 025	689 026	329 773	334 486
1995	1 342 282	670 988	304 132	221 077	671 294	317 616	330 567
1996	1 345 562	703 277	317 594	231 743	642 285	309 746	313 304
dont < 1 ha	30	29	27	2	2		[1
1-10	5 428	5 350	5 254	25	78	7	[7
10-20	6 794	6 647	6 433	168	147	38	
20-50	18 522	17 982	16 960	901	540	-	286
50-100	29 891	28 852	26 407	2 171	1 039		[609
100-200	76 623	71 193	50 245	20 064	5 430	413	[4 921
200-500	218 547	193 916	112 458	73 678	24 631	3 187	20 801
500-1000	274 715	173 860	70 854	74 031	100 855	36 846	59 840
1000-1500	251 413	84 897	23 791	31 813	166 516	84 072	80 017
1500-2000	166 476	42 612		[11 165	123 864	68 144	53 980
2000-2500	148 547	48 530	5 165	[17 726	100 017	55 240	38 006
> 2500	148 577	29 411	-	-	119 165	61 799	54 835

⁴¹ Source : Statistisches Jahrbuch Mecklenburg-Vorpommern, 1997, p. 156.

Figure 1. Les cadres politico-administratifs de l'aménagement et du développement local



Figure 2. Les structures de l'économie agricole dans le Land de Mecklembourg-Poméranie

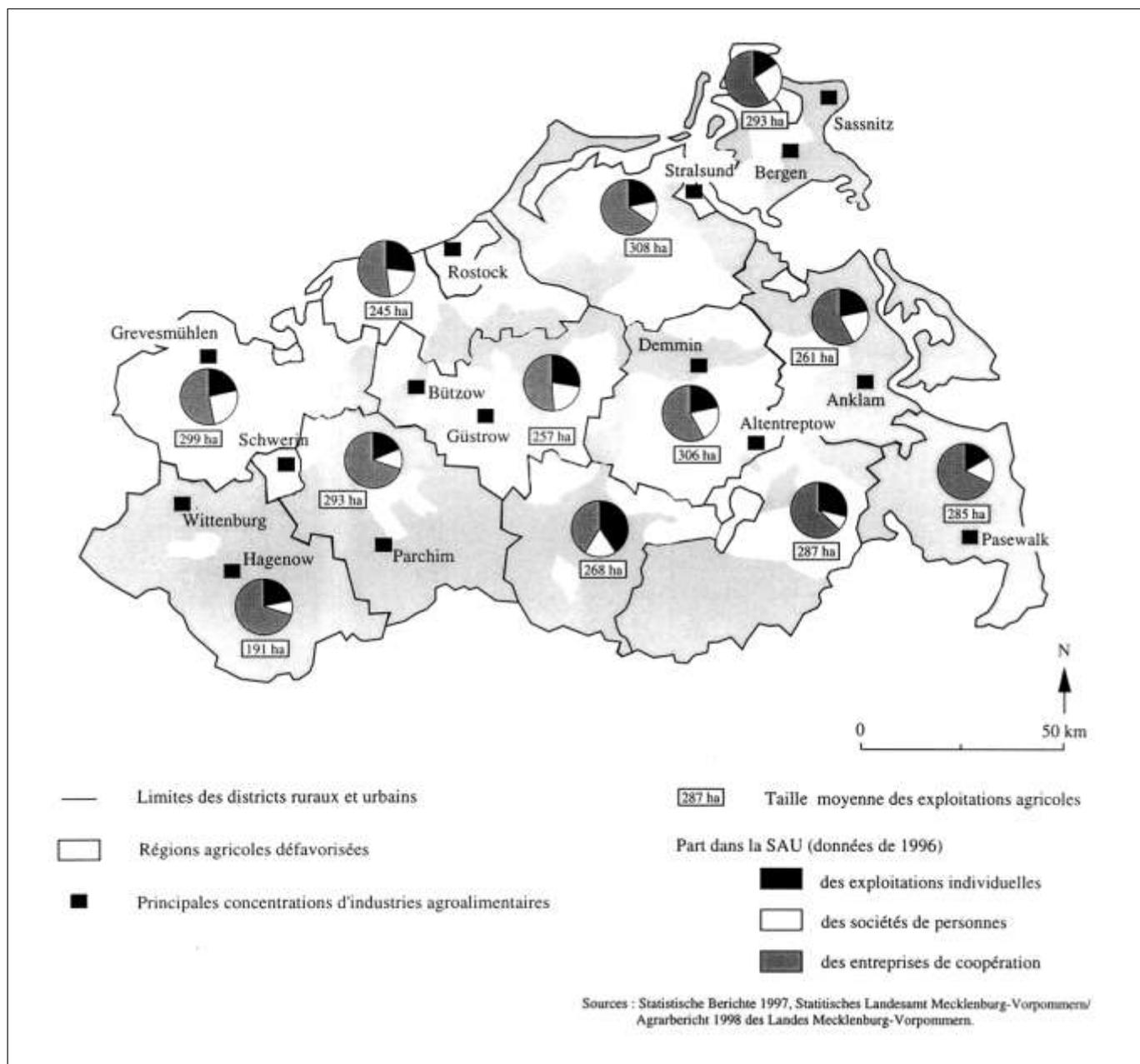
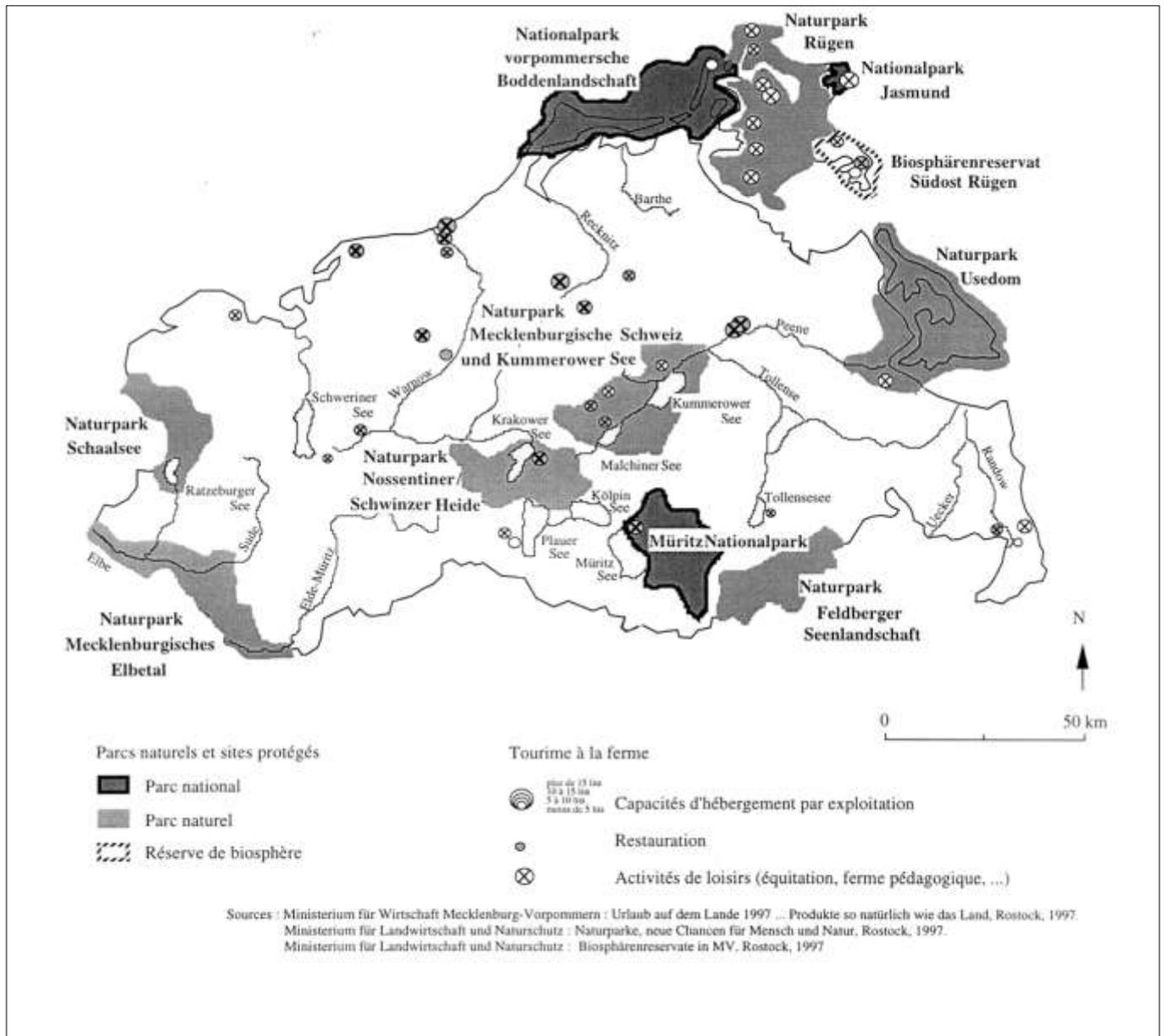


Figure 3. La nouvelle vocation touristique des campagnes du Land de Mecklembourg-Poméranie



BIBLIOGRAPHIE

- Bundesministerium für Ernährung, Landwirtschaft und Forsten : “ Agrarstandort Deutschland, Bundesminister Jochen Borchert antwortet auf Fragen zur Agrarpolitik ”, in *BMELF informiert*, März 1998, 33 pages.
- BRUCKMEIER Karl : *L'espace rural en Allemagne, agriculture et protection de la nature*, in JOLLIVET Marcel (ss la dir.) : *Vers un rural post-industriel, rural et environnement dans huit pays européens*, Paris, 1997, pp. 309-350.
- DROSTE Agnes : *Studie zur Evaluierung des Operationellen Programms zur Entwicklung der Landwirtschaft und des ländlichen Raumes im Bundesland Mecklenburg-Vorpommern im Rahmen des Gemeinschaftlichen Förderkonzeptes für das Ziel-1 Gebiete des Bundesrepublik Deutschland 1994-1999*, Landgesellschaft Mecklenburg-Vorpommern mbH, Leezen, April 1997, 219 pages.
- European Commission : “ The spatial consequences of the integration of the new german Länder into the Community ”, in *Regional development studies*, 15/1996, Luxembourg, 123 pages.
- GEBHARDT Frieder (Hrsg) : *Wirtschaftsatlas Neue Bundesländer*, Gotha, 1994, 207 pages.
- GRAJEWSKI Regina, SCHRADER Helmut und TISSEN Günter : “ Entwicklung und Förderung ländlicher Räume in den neuen Bundesländern ”, in *Raumforschung und Raumordnung*, 4-5/1994, pp. 270-278.
- KLAUS Helmut : *Ein Land wird wieder errichtet, Strukturaufbau und Reformen in Mecklenburg-Vorpommern nach der Wende*, Schwerin, 1995, 199 pages.
- Landesregierung Mecklenburg-Vorpommerns : *Konzeption für Verbesserung der Strukturpolitik zur Erhaltung und Entwicklung der ländlichen Räume in Mecklenburg-Vorpommern, Zwischenbericht der interministeriellen Arbeitsgruppe Erhaltung und Entwicklung der ländlichen Räume in Mecklenburg-Vorpommern*, Oktober 1995, 45 pages.
- Ministerium für Landwirtschaft und Naturschutz des Landes Mecklenburg-Vorpommern : *Agrarbericht 1998*, Schwerin, 1998, 208 pages.
- Ministerium für Landwirtschaft und Naturschutz des Landes Mecklenburg-Vorpommern : *Naturschutz und Landschaftspflege in Mecklenburg-Vorpommern, Ansatz, Ergebnisse, Perspektiven*, Schwerin, 1997, 44 pages.
- Ministerium für Landwirtschaft und Naturschutz des Landes Mecklenburg-Vorpommern : *Operationelles Programm des Landes Mecklenburg-Vorpommern im Rahmen der EU-Gemeinschaftsinitiative LEADER II (“ Aktionen zur Ländlichen Entwicklung auf Initiative der Kommission ”) 1994-1999*, Schwerin, 1995, 48 pages.
- Ministerium für Landwirtschaft und Naturschutz des Landes Mecklenburg-Vorpommern : *Operationelles Programm des Landes Mecklenburg-Vorpommern zur Entwicklung des ländlichen Raumes und zur Förderung der Verarbeitung und Vermarktung von land-, forst-, und fischwirtschaftlichen Erzeugnissen im Zeitraum 1994 bis 1999 für den EAGFL, Abt Ausrichtung*, Juni 1994, 51 pages.
- MÜLLER Martin und FOCK Theodor : “ arbeitskräftestrukturen und Arbeitskräftebedarf in der Landwirtschaft Mecklenburg-Vorpommerns ”, in *Bericht für Landwirtschaft*, 74/1996, pp. 410-425.
- PLEITGEN Horst : “ Förderung aus den Strukturfonds der Europäischen Union in den deutschen Ziel 1- und Ziel 5b-Gebieten, Förderperiode 1994-1999 ”, in *AID-Informationen für die Agrarberatung*, 3. Jahrgang, Nr. 5, Mai 1995, pp. 17-30.
- PLEITGEN Horst : “ EU-Gemeinschaftsinitiative LEADER II, Förderperiode 1994-1999 ”, in *AID-Informationen für die Agrarberatung*, 3. Jahrgang, Nr. 4, April 1995, pp. 5-9.

Statistisches Landesamt Mecklenburg-Vorpommern : “ Größenstruktur der land- und forstwirtschaftlichen Betriebe in Mecklenburg-Vorpommern 1996 ”, in *Statistische Berichte*, Schwerin, Februar 1997.

Statistisches Landesamt Mecklenburg-Vorpommern : *Statistisches Jahrbuch 1997*, Schwerin 1997, 458 pages.

“ Strukturfonds und Entwicklung der neuen deutschen Länder und von Ost-Berlin 1994-1999 ”, in *Inforegio EG-Regionalpolitik*, November 1994, Luxemburg, 8 pages.

Vertretung Der BRD bei Der Europäischen Kommission : Mecklenburg-Vorpommern in der Europäischen Union, Luxemburg, 1995, 22 pages.

WEISS Wolfgang (Hrsg) : *Mecklenburg-Vorpommern, Brücke zum Norden und Tor zum Osten*, Gotha 1996, 240 pages.

WERZ Nikolaus und SCHMIDT Jochen (Hrsg) : *Mecklenburg-Vorpommern im Wandel, Bilanz und Ausblick*, München, 1998, 282 pages.